

COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES DOUANES ET
DROITS INDIRECTS

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION *y*

N° *1009*/2025/OTR/CG/CDDI/DEL

Lomé, le 03 OCT 2025

*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.*

A

**Monsieur le Directeur Général
de la Brasserie BB Lomé
Tel : 22 25 16 84
Lomé-TOGO**

V/Réf. : 0652.25/DSC/BP/DV
du 10 septembre 2025

Objet : demande de mise à jour des avis de
classement de la Brasserie BB Lomé

Monsieur le Directeur Général,

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité la mise à jour des avis de classement délivrés au profit de votre société, conformément aux dispositions de la version 2022 du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH).

En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer qu'après étude, les sous-positions tarifaires concernées par ces avis de classement n'ont pas subi de modifications dans le cadre de la migration du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises, de la version 2017 à la version 2022.

Par conséquent, les avis de classements N° 0150/2020/OTR/CG/CDDI/DEL du 28 février 2020, N° 0773/2020/OTR/CG/CDDI/DEL du 27 octobre 2020, N° 0950/2020/OTR/CG/CDDI/DEL du 28 décembre 2020 et N° 1494/2022/OTR/CG/CDDI/DEL du 15 novembre 2022 demeurent valides et applicables.

Pour toute information complémentaire, M. SIPOTOU Kokou Anani Dzifa, Chef Division Tarif, Valeur et Règles d'Origine, Email : ksipotou@otr.tg, Tel : 91817483, reste à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.



Kwawo A. K. ESSIEN